



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

**COMITE SYNDICAL
du Vendredi 16 mai 2008
A Toulouse - Immeuble le Belvédère**

COMPOSITION DU BUREAU DU SMEAT

L'an deux mille huit, le seize mai à quatorze heures et trente, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Pierre COHEN, Président, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse.

Délégués présents :

GRAND TOULOUSE	
ARIF Abdelkader BEYNEY Georges BOUDOU Dany BRIANCON François BRISSONNET Jean-François CARASSOU Stéphane CARREIRAS Joël CASSIGNOL Jean-Louis COHEN Pierre COQUART Dominique CROQUETTE Martine De FALETANS Gilles DESCLAUX Edmond DUHAMEL Thierry FABRE Jean-Michel	FILLOLA Alain GERMAIN Louis GRIMAUD Robert GUILLOT René LOZANO Guy MARQUIE Bernard MERONO Claude MONTAGNER Guy MORIN Etienne RAYNAL Claude SANCHEZ Francis TOUCHEFEU Claude VALADIER Jean-Charles VERGE Jean-Pierre ZINA-RAGGOUA Zohra
SICOVAL	
DUCERT Claude FAIVRE Claudia FOURNIER Denis VALETTE François-Régis	GIL Danielle COHEN Jacques ESPIC Xavier (non votant) LAVIGNE Christian (non votant) MOGICATO Bruno (non votant)
MURETAIN	
MANDEMENT André COLL Jean-Louis SUAUD Thierry PARDILLOS José GUTH Catherine	CASSAGNE Jean-Claude DADOU Gilles (non votant) DUFOUR Claude (non votant)
SAVE AU TOUCH	
ALEGRE Raymond ESCOULA Louis	CHAMBENOIT Yves
AXE SUD	
COMMENGE Jean-Claude AUBERT Alain	
COTEAUX BELLEVUE	
FEDOU Maxime SAVIGNY Thierry	
HERS ET GARONNE	
FRANCHINI Paul	MIGUEL Henri (non votant)
COLLEGE DES COMMUNES	
DUPLANTE Pierre FONTES André MOYET Jean-Louis	MICHEL Frances (non votant) SAINTE-MARIE Alain (non votant)

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

BELAUBRE Elisabeth, représentée par Mme TOUCHEFEU
BELLOUBET Nicole, représentée par M. COHEN
BENYAHIA Daniel, représenté par M. BRIANCON
CHARLES Danielle, représentée par Mme CROQUETTE
CUJIVES Romain, représenté par M. MORIN
GOIRAND Philippe, représenté par M. CARRASSOU
MARCIEL Alexandre, représenté par M. CARREIRAS
MATEOS Henri, représenté par M. RAYNAL
MAURICE Antoine, représenté par M. VALADIER
PY Dominique, représentée par M. FABRE
SUSIGAN Alain, représenté par M. GRIMAUD

Délégués titulaires excusés

AREVALO Henri	REME Jean-Michel
CARLES Joseph	SIMON Michel
CARNEIRO Grégoire	SYLVESTRE Arlette
GUERIN Philippe	SOTTIL Alain
MIRC Stéphane	

Délégués suppléants excusés

BERAIL Bernard	GRIMBERT Georges
BOURG Jean-Claude	GUEGAN Raymond
CASSETA Jean-Baptiste	MORINEAU Christine
DAUVEL Philippe	RIEUNAU Guy
FERRE Christian	SERNIGUET Hervé
GEIL-GOMEZ Sabine	

Avant de procéder à l'élection des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau, Monsieur le Président rappelle que l'article 8 des statuts prévoit que :

le Bureau est composé au moins

- du Président,
- d'un Vice-Président

Le Président propose de fixer le nombre des membres du Bureau à 19 membres.

D'autre part, après avoir rapporté les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales qui fixent à 30% de l'effectif de l'assemblée le nombre maximum de Vice-Présidents, Monsieur Le Président propose de fixer ainsi la composition du Bureau :

- Un Président
- 10 Vice-Présidents
- 8 membres

Le Comité syndical

**Après en avoir délibéré,
décide :**

Article 1 :

De fixer le nombre de membres du Bureau du SMEAT à 19.

Article 2 :

De fixer ainsi la composition du Bureau :

- Un Président
- 10 Vice-Présidents
- 8 membres

**Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus**

Pour extrait conforme

Le Président

Pierre COHEN